

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de Cabara du mardi 11 Décembre 2012

Les conseillers municipaux dûment convoqués se sont réunis à la Mairie le mardi 11 Décembre 2012 à 18h30 sous la présidence de Thierry Blanc, maire.

Présents : *Thierry Blanc, Jean-Claude Groubach, François Peiffer, Eric Battaglia, Dominique Choron, Robert Dupuis-Rabion, Corinne Vignollet*

Absents *Nathalie Bataille, Patricia Rullier*

Pouvoirs : *Mme BATAILLE pour Mr BLANC*

INAUGURATION DE L'ECOLE

Cette manifestation qui s'est donc déroulée le 1 décembre 2012 est une satisfaction pour le conseil municipal. Quelques 200 personnes y ont assisté. Après les obligations officielles, l'apéritif dejeunatoire a été apprécié par tous et l'exposition des photos des anciens de l'école de Cabara a été un succès.

SAGE/SDAGE

Le Conseil Municipal confirme le choix des collectivités qui ont retenu le cabinet Rivière - Environnement pour intégrer dans le PLU de chaque commune la problématique SAGE/SDAGE eaux profondes pour un montant HT de 1 490€

MODIFICATIONS DU PLU

Faisant suite aux engagements pris par le Conseil par délibération du 10 Mai 2011 d'apporter au PLU les modifications demandées par la Sous Préfecture, deux bureaux d'études ont été contactés EREA et ATHIS

EREA malgré plusieurs sollicitations n'a pas transmis de proposition. Ce cabinet a déclaré à certaines communes du canton ne pas vouloir renouveler un engagement avec celles-ci.

Le Conseil Municipal après avoir étudié la proposition du cabinet ATIS CONSEIL qui s'élève à 3100€ HT donne son accord

GOUVERNANCE COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur le Maire demande à ses conseillers de se prononcer à nouveau sur les modalités de la gouvernance de la nouvelle communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes du Brannais et celle de l'E2MOUEST.

Avec six voix pour une représentativité de Cabara de 2 délégués titulaires et 1 suppléant et 2 voix pour une représentativité de la commune d'un délégué titulaire et d'un suppléant, le Conseil Municipal réitère son choix du 2 Juillet courant, à savoir 2 délégués titulaires et 1 suppléant.

PPRMT

Par arrêté préfectoral la DDTM a été désignée en tant qu'instructeur du plan de prévention des risques de mouvements de terrain sur onze communes du secteur dont Cabara.

Le bureau d'études ALP GEORISQUE est chargé de cette étude financée par l'Etat et dont les conclusions devront être reprises également dans le document d'urbanisme.

IMMEUBLE GERMINEAU

Cet immeuble a été acheté par Mr et Mme Rocher. Leur architecte a déposé une demande d'autorisation de voirie afin d'avoir un accès sur le CD 18. Cette demande va être transmise au Centre routier, décisionnaire en la matière.

DIVERS

Le pot de fin d'année de l'équipe municipale est fixé au 18 Décembre à 18h

Le Maire informe ses collègues sur le désengagement des pompiers pour le contrôle des bouches d'incendie, charge qui va revenir à la commune.

Le conseil municipal entame le débat sur l'organisation de l'école à la rentrée 2013, rentrée qui va se faire avec vraisemblablement avec 1 classe en plus et peut être une demi journée de classe de plus